



CC EOS Comité exécutif

12 mars 2025

Paris et en ligne

1. Bienvenue et présentations

Le président (Emiel Brouckaert) souhaite la bienvenue à tous les participants. Geert Meun (Visned), Gérald Hussenot (Blue Fish), Dominic Rihan (KFO), Durk Van Tuinen (Nederlandse Vissersbond) et Suso Lourido (Puerto de Celeiro) se sont excusés. Tous les absents ont fourni des procurations pour leur vote. Lors de l'adoption de l'ordre du jour, Irene Prieto a suggéré de déplacer le point relatif à l'élection du président avant la pause café. Les membres sont d'accord et l'ordre du jour révisé est adopté.

Points d'action de la dernière réunion (21 octobre 2024, virtuelle)

1	Les membres doivent soumettre des questions supplémentaires à la DG MARE au Secrétariat pour une réponse écrite.
	Courriel diffusé le 25/10, aucune réponse reçue
2	Le CC assurera le suivi des réponses nécessaires à la consultation sur les FMP du Royaume-Uni.
	La réponse du FMP aux raies a été soumise à Defra le 8 janvier.
3	Le CC EOS doit soumettre à la Commission des idées sur les changements de principes de gestion, par exemple pour l'aiguillat.
	Avis soumis à la COM le 27 janvier, en attente de réponse
4	GD Dimension spatiale pour aborder l'évaluation socio-économique des développements au sein du MSP.
	Avis soumis au GEM des EOS le 17 février, en attente de réponse
5	Le CC doit préciser qu'il n'a pas été consulté dans le cadre de l'EMV JR. Identifier FG pour suivre les points de discussion concernant l'EMV afin de faire avancer le travail.
	JR reporté jusqu'à la plénière du CSTEP en mars, JR distribué aux membres pour examen.
6	Les élections des vice-présidents sont reportées à mars 2025.
	Point 8 de l'ordre du jour -6
7	Le Secrétariat doit lancer les prochaines étapes de la procédure de nomination d'un nouveau président du CC.
	Point 7 de l'ordre du jour -5
8	Le CC doit s'efforcer de résoudre les conflits en son sein afin de rétablir la confiance et la cohésion.
	Nécessité d'une action complémentaire en cours d'examen après plusieurs contacts individuels avec les membres
9	Les membres examineront le programme de travail et veilleront à ce que des mesures appropriées soient prises pour les points identifiés.
	Courriel diffusé le 25/10



10	Les membres doivent s'adresser directement au Secrétariat ou à Stephan pour savoir si leur pays est intéressé par le développement de l'ACFishMap dans d'autres CC.
	Suivi par Pauline Stephan

John Lynch s'enquiert de ses commentaires sur le procès-verbal de la dernière réunion. Le président répond que le travail du secrétariat est en cours pour y répondre.

2. Approbation des points d'action des groupes de travail

GT1

1	Suivi avec le BIM pour tenir le CC informé des prochains essais d'engins qui auront lieu au printemps/été de cette année.
2	Groupe de travail chargé d'élaborer une demande à la Commission concernant la monétisation des crédits carbone pour le secteur de la pêche.

GT2

1	Poursuivre le dialogue avec l'AZTI à la suite de la présentation et de la diffusion de la dynamique des stocks de merlu du nord.
2	Baisse de la SSB dans le cadre de la pêche au RMD : les membres sont convenus d'approfondir les causes des mauvais recrutements auxquels plusieurs stocks sont confrontés, ce qui entraîne une baisse de la SSB pour plusieurs stocks importants. Bien qu'elle ne soit pas très spécifique pour le moment, l'idée serait d'examiner plus en détail la prédation interspécifique (Sangler, thon rouge...), les mécanismes intraspécifiques (cannibalisme), et d'inclure une analyse concernant la collecte de données pour l'analyse des estomacs alimentaires, que nous pourrions encourager à être financée si nécessaire. Demander à la CE d'organiser une demande spécifique au CIEM pourrait être développé.
3	Inclure une présentation de l'étude sur le porc-épic <i>Nephrops</i> par le BIM lors de la réunion du GT2 en juillet.

GT3

1	Le Secrétariat contactera le CIEM pour qu'il présente les résultats de l'étude de référence sur le bar au groupe de travail sur le bar et qu'il discute des implications pour les avis et la gestion future des stocks.
2	Le Secrétariat organisera la prochaine réunion du groupe de travail sur la coquille Saint-Jacques pour discuter des mesures techniques.
3	Groupe de travail chargé de suivre les discussions du groupe des États membres sur la limande sole et le rouget de vase
4	Groupe de travail chargé de suivre les résultats du Benchmark sur les poissons plats en Manche orientale et les avis correspondants

HWG

1	Le CC EOS doit élaborer un avis sur la feuille de route "Vision pour l'agriculture et l'alimentation".
2	Le Secrétariat diffusera le projet de réponse de la PCP et demandera des contributions supplémentaires sur les sujets stratégiques. La prochaine réunion de la PCP sera organisée à la fin du mois de mars afin de poursuivre la rédaction de l'avis.
3	Le Secrétariat diffusera l'invitation pour le CIEM WGENGAGE.
4	Le Secrétariat partagera la documentation CIEM du MIAC/MIACO dans la zone des membres du CC EOS. Le CC maintiendra la pression sur les stocks des catégories 5 et 6 et assurera le suivi des sujets du HWG provenant du CMAI et du MIACO, éventuellement pour les réunions de juillet.
5	Le Secrétariat doit contacter le CC au sujet de la prochaine réunion du forum inter-CC sur le Brexit et souligner l'importance d'inclure une mise à jour détaillée sur la révision du TCA 2026. Possibilité de formuler une demande à la Commission concernant une implication accrue du CC sur ce sujet.
6	Réunion du groupe de travail sur le climat et l'environnement pour préparer un avis sur le partenariat pour la transition énergétique.
7	Le Secrétariat reprendra contact avec le groupe UK Seabass pour que le CC soit inclus dans le travail. Le Secrétariat organisera la prochaine réunion une fois que les résultats du benchmarking seront disponibles.
8	Proposition au groupe de discussion conjoint "Aspects sociaux" d'inclure dans le cahier des charges une étude de cas de la zone 7d.

Tous les points d'action des groupes de travail ont été approuvés.

3. Dialogue avec le groupe des États membres des EOS- Noelia Cuervo, présidence espagnole du groupe des États membres des EOS

Le président souhaite la bienvenue à Noelia Cuervo, du ministère espagnol de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, qui présente une mise à jour de la présidence espagnole du GEM des EOS sur le programme de travail pour le premier semestre de cette année. Deux réunions du groupe technique ont déjà eu lieu. L'information a été diffusée par le Secrétariat et est disponible sur le site web dans la zone des membres.

Au cours du premier semestre 2025, sous la présidence espagnole, Mme Cuervo a expliqué que le groupe sur les eaux occidentales septentrionales (EOS) se concentrera sur un programme de travail complet visant à poursuivre et à renforcer la collaboration régionale, le développement technique et l'engagement des parties prenantes. Les thèmes suivants sont proposés à la discussion :

1. Recommandations conjointes (RC) - Plan de rejets et mesures techniques

- JR sur la gestion des rejets (DM) pour la limande sole : Poursuite de l'élaboration ou des actions de suivi concernant les plans de rejets spécifiques à la limande sole.

- JR sur les maillages pour le calmar : Proposition et évaluation de maillages adaptés aux pêcheries de calmar, dans le but d'améliorer la sélectivité et la durabilité.

2. Mesures techniques

- Exemptions concernant les EMV → JR sur l'exemption pour l'engin "Piedrabela" : Évaluation d'une recommandation commune relative à l'exemption de l'engin traditionnel "piedrabela" et à son impact potentiel sur les EMV.
- Actes d'exécution : Examen et discussion de tout acte d'exécution nécessaire concernant les mesures en cours et futures.
- Recommandations conjointes nouvelles ou modifiées :
 - JR sur la dorade rouge
 - JR pour la mer celtique
 - Examen des mesures pour le Rouget de vase : Développement potentiel de nouvelles JR ou mise à jour des JR existantes, y compris d'éventuels amendements, extensions, compléments, abrogations ou dérogations aux mesures techniques actuelles.

3. Obligation de débarquement - Dérogations et besoins scientifiques

- Suivi de l'application et de la base scientifique des exemptions au titre de l'obligation de débarquement, y compris l'identification des lacunes en matière de connaissances et des besoins futurs en matière de données.

4. Protocole d'accord - Groupe régional des EOS : Examen et révision éventuelle du protocole d'accord afin de refléter les priorités actuelles, de rationaliser la collaboration et d'assurer la cohérence avec l'évolution des besoins en matière de gouvernance régionale.

5. Conseils consultatifs (CC EOS) - Retour d'information et conseils

- Pêche à la coquille Saint-Jacques
- Tourteau : Prise en compte des contributions du CC EOS sur les espèces clés, dans le but d'intégrer les points de vue des parties prenantes dans les processus décisionnels régionaux.

6. Plans de gestion des pêches et consultations au Royaume-Uni : Suivi et discussion des plans de gestion des pêches du Royaume-Uni et préparation des prochaines consultations intéressant la région des EOS.

7. Tout autre sujet pertinent : Possibilité d'aborder d'autres sujets d'intérêt ou de préoccupation de la part des membres du groupe des EOS, afin d'assurer un programme de travail inclusif et adaptatif.

Dates de réunion prévues pour le 1er semestre 2025

- Groupe technique : 7 février ; 26 février ; fin mars/premier avril ; mai ; juin
- Groupe de haut niveau : Avril (à confirmer) ; mai-juin (à confirmer)

4. Dialogue avec la DG MARE - Fabrizio Donatella (Directeur), Thomas Brégeon (HoU), C5

Le président souhaite la bienvenue à Fabrizio Donatella, directeur du MARE C5, à Thomas Brégeon, directeur adjoint du MARE C5, et à Jessica Demblon, chargée de mission au MARE C5. Le président a remercié le directeur Donatella pour son intérêt et son engagement continus envers le CC et pour sa participation régulière aux réunions du ComEx du CC EOS au cours des dernières années. Comme les années précédentes, Donatella nous fournira une mise à jour sur les dossiers clés de la Commission.

Fabrizio Donatella a remercié le CC pour son invitation et a souligné l'importance du travail des CC pour la Commission. Il a fait remarquer que la Commission est confrontée à d'importants défis en termes de capacité, de temps et de disponibilité et s'est excusé si la CE ne peut pas toujours être présente.

- **l'évaluation de la PCP** : Le processus de consultation devrait être finalisé au début de l'année 2026, à un moment où le secteur sera confronté à des défis supplémentaires. La Commission est consciente des travaux du CC EOS concernant les contributions au processus de consultation publique. Il a déclaré que les contributions individuelles sont également fortement recommandées, car la consultation est un exercice important pour préparer les prochaines étapes. L'enquête constituera la base d'une prise de décision éclairée, avec une progression étape par étape. Les réactions seront prises en considération, mais il n'est pas possible d'anticiper les résultats.
- **Pacte européen sur les océans** : Donatella a souligné qu'il s'agit d'une initiative politique visant à assurer la cohérence de tous les domaines politiques concernant l'océan. Le Pacte pour l'océan se concentrera sur un certain nombre d'aspects et de principes clés : des océans sains, la connaissance du milieu marin, l'économie bleue, la gouvernance internationale des océans et la coopération pour les stocks partagés, la résilience des communautés côtières et des îles. En ce qui concerne le calendrier, la Commission s'est engagée à présenter le Pacte pour l'océan à temps pour les principaux événements politiques et sectoriels, éventuellement pour la Journée européenne de la mer à Cork en mai 2025 et, en tout état de cause, pour la conférence de l'ONU sur les océans en juin 2025. Donatella a souligné que les six prochains mois commenceront à façonner l'avenir de la façon dont nous considérons l'océan, car la Commission procédera également à des

négociations internes et externes. Le Pacte pour l'océan établira une feuille de route pour mettre en œuvre concrètement des mesures et apportera une simplification et une clarté des principales priorités. Le pacte pour l'océan sera clair en termes de mesures et d'objectifs, et une attention particulière sera accordée aux petits pêcheurs, aux écosystèmes vulnérables et à l'allègement de la charge administrative.

- **Les pêcheurs du futur** : Le rapport final a été publié en janvier 2025 et sera suivi d'autres étapes. La Commission n'essaie pas de prédire l'avenir mais plutôt d'examiner des éléments spécifiques afin d'anticiper les développements potentiels. Donatella a souligné que le rapport final n'est pas une proposition politique mais une étude sur les principaux éléments qui nécessitent un travail. Il a ajouté que le commissaire Kadis avait déjà souligné qu'il s'agirait d'un exercice continu visant à préparer une vision pour la pêche et l'aquaculture à l'horizon 2040. Il a estimé qu'il s'agissait d'un élément important pour la réflexion et l'inclusion, en gardant à l'esprit les aspects socio-économiques des futures propositions.
- **Relation UE-Royaume-Uni - après 2026** : Donatella a souligné que l'UE travaille sur plusieurs principes clés pour l'accord de coopération transfrontalière. Il est important, dans l'intérêt mutuel, de garantir la sécurité juridique, la stabilité, la prévisibilité et les accords d'accès pour tous les pêcheurs. Le travail avec le Royaume-Uni doit se poursuivre afin de mettre en place un cadre transparent et équilibré. Il a fait remarquer que les deux parties bénéficient d'un accès réciproque à leurs eaux et à leurs marchés, ce qui sera pris en compte lors de la réflexion sur l'après 2026, afin de maintenir la stabilité pour les pêcheurs.
- **2026** : La Commission vise toujours à garantir un accord équilibré et bénéfique. En ce qui concerne le calendrier, l'avis sera rendu le 27 juin pour la plupart des stocks. Sur cette base, la consultation débutera dans la semaine du 27 octobre. L'UE et UK ont déjà conclu un accord sur le lançon pour 2025. Donatella estime qu'il est important de le mentionner car cela permet de comprendre l'état d'esprit dans lequel se dérouleront les futures consultations.
- **Commission spécialisée de la pêche** : Donatella a souligné l'excellent travail réalisé avec le Royaume-Uni à cet égard, qui constitue un investissement important pour l'établissement de relations plus étroites en parallèle et avant les consultations annuelles. La Commission traite un nombre croissant de propositions émanant du Royaume-Uni (par exemple, AMP, FMP). Dans le même temps, elle recueille les données et les évaluations fournies par l'administration nationale et les parties prenantes.
- **Stocks hors quota** : La Commission poursuit ses travaux sur ce sujet conformément aux comptes rendus écrits de 2021 et 2022. Les mesures relatives à la gestion de l'espèce pilote qu'est la coquille Saint-Jacques doivent être élaborées, ce qui implique davantage de travail technique et le développement d'une compréhension commune de la science dans les différents domaines. Une fois cet exercice terminé, il est envisagé d'organiser un atelier spécifique avec les deux administrations et les parties prenantes.

- **Règlement de contrôle** : La Commission s'est engagée à adopter des actes d'exécution et des actes délégués. L'atelier multi-CC a été un forum important pour un échange constructif et pour que les CC partagent leurs points de vue avec la DG Mare.

Lynch demande à Donatella quand le rapport d'évaluation de la PCP sera disponible. Concernant le Pacte pour l'océan, il se demande quelle mesure prendra en compte l'aspect socio-économique. En ce qui concerne les pêcheurs du futur, il a souligné que les points critiques soulevés dans le passé pourraient être utiles pour améliorer la gestion de l'activité de pêche et des ressources. En ce qui concerne la coquille Saint-Jacques, espèce non soumise à quota, il a noté qu'un deuxième atelier UE-Royaume-Uni pourrait être utile pour approfondir les discussions sur les mesures de gestion communes.

Alexandra Philippe a tout d'abord commenté le Pacte pour l'océan, notant qu'il est bon d'avoir plus de cohérence dans les différentes politiques. Elle s'est toutefois inquiétée du fait que certains piliers (par exemple l'économie bleue et la conservation marine) peuvent sembler éloignés les uns des autres et devraient être davantage intégrés. En ce qui concerne la vision pour l'agriculture et l'alimentation, elle a rappelé l'intervention faite lors de la réunion du groupe de travail horizontal la veille, soulignant la nécessité d'améliorer le lien entre la pêche et la sécurité alimentaire. Pour ces raisons, elle a rappelé la nécessité de préparer l'avis du CC.

Jean-Marie Robert a demandé quelques éclaircissements sur l'acte d'exécution concernant les EMV, tout en reconnaissant que le travail est lent mais toujours en cours.

Donatella a répondu :

- Concernant l'évaluation du PCP, l'objectif est de le publier au début de l'année 2026.
- En ce qui concerne le Pacte pour l'océan, la Commission prend en compte les impacts socio-économiques dans le cadre d'un vaste processus de consultation afin d'obtenir les réactions des différentes parties prenantes. Le pacte n'étant pas une proposition législative, l'impact socio-économique sera pris en compte dans le cadre d'une analyse minutieuse.
- En ce qui concerne les espèces hors quota, il a convenu qu'il serait utile d'organiser un autre atelier.
- Il a rassuré les participants sur le fait que la Commission travaille à garantir la cohérence des politiques et des mesures relatives aux océans et aux mers.
- En ce qui concerne les EMV, la Commission attend des informations de la part du CSTEP et reviendra sur la présentation des CC concernant l'avis du CIEM.

Bruno Dachicourt a fait remarquer que la pollution terrestre devrait également être incluse dans le Pacte pour l'océan, car elle constitue un véritable défi pour l'écosystème marin et l'activité de pêche.

Patrick Murphy a souligné le nombre de politiques liées aux océans qui ont besoin de cohérence. En ce qui concerne les pêcheurs du futur, il a souligné l'importance d'examiner le présent et les défis actuels auxquels le secteur est confronté.

Manu Kelberine a soutenu l'intervention de M. Murphy. Il a demandé plus d'informations sur les coquilles Saint-Jacques et sur la nécessité d'une compréhension scientifique commune. Il estime que la plateforme scientifique existe déjà et que de nombreuses informations sont disponibles.

Donatella a répondu :

- La Commission s'efforce de lutter contre la pollution terrestre et le pacte pour l'océan se concentrera également sur les solutions terrestres. La Commission est pleinement consciente de l'importance de cette question.
- En ce qui concerne la coquille Saint-Jacques, il fait remarquer qu'il n'y a pas d'écart d'un point de vue scientifique. Il a précisé que l'important est de procéder à une gestion commune avec le Royaume-Uni.

Le président a ensuite commenté la consultation sur l'évaluation du règlement PCP, en posant la question de l'importance des conseils du CC par rapport, par exemple, aux conseils d'un particulier. Il a également fait référence à la récente étude sur l'obligation de débarquement publiée par CINEA, demandant comment ses conclusions seraient prises en compte. En ce qui concerne la Vision agroalimentaire, il note que Ramon a mentionné le Pacte de l'océan, mais qu'il n'y a aucune référence à la PCP. En ce qui concerne le Pacte pour l'océan et l'initiative "Pêche de l'avenir", il a fait référence à la référence fréquente à la pêche à petite échelle (PPA) et a suggéré de remplacer PPA par PME. En ce qui concerne l'accord commercial transatlantique, il s'est interrogé sur l'utilisation du terme "après 2026", notant que des changements sont attendus dès juillet 2026. Concernant les consultations bilatérales sur les possibilités de pêche 2026, le président a demandé si, comme d'habitude, une communication de la Commission sur les performances de la PCP est prévue en juin. Enfin, en ce qui concerne le règlement sur le contrôle, il a convenu que l'atelier inter-CC récemment organisé était très utile et a noté que l'avis du CC est actuellement en cours de préparation.

Donatella a expliqué que le 1er juillet 2026 marque la fin du régime d'accès automatique, ce qui constitue une date limite pour les consultations sur une nouvelle approche à partir de 2027. Toutefois, il a précisé que la Commission n'avait pas l'intention d'attendre cette date pour clarifier le futur régime. En ce qui concerne la communication de la Commission de juin, il n'y a aucune indication de changement. Il est également d'accord avec le fait de s'éloigner du SSF et de prendre en compte les PME dans le développement des différentes mesures.

Donatella a également répondu que l'évaluation du LO de CINEA alimentera le processus d'évaluation de la PCP. En ce qui concerne la Vision pour l'agriculture et l'alimentation, il a noté que la PCP n'a peut-être pas été explicitement mentionnée, non pas en raison d'un manque d'importance, mais parce qu'elle est naturellement englobée dans le Pacte pour l'océan.

Le président remercie les représentants de la DG Mare.

5. Nomination du président du CC EOS (Secrétariat)

Le Secrétariat a présenté la procédure et les résultats de la nomination de la présidence. Alexandra Philippe a été nommée à la présidence du CC EOS à compter du 1er avril 2025. Elle a exprimé sa gratitude aux membres pour leur confiance et leur soutien, ainsi qu'au Secrétariat et à Emiel Brouckaert. Elle a assuré les membres de son entière disponibilité et de son engagement dans son nouveau rôle.

Plusieurs membres ont félicité Philippe et lui ont exprimé leur confiance. Ils ont également remercié Emiel Brouckaert pour ses années de service.

John Lynch suggère de modifier le règlement intérieur sur la nomination du président, en rappelant les difficultés rencontrées précédemment, ainsi que le code de conduite lors des réunions.

Point d'action : Le Secrétariat mettra en place un groupe de travail pour la révision de la procédure de la présidence et de la politique de conduite des réunions.

6. Élection des vice-présidents du ComEx du CC EOS - (Secrétariat)

Le Secrétariat a demandé aux membres actuels du ComEx de proposer des nominations et des détachements, expliquant que trois postes étaient à pourvoir. John Lynch, Irene Prieto et Jean-Marie Robert ont été désignés à l'unanimité comme nouveaux vice-présidents du ComEx du CC EOS.

7. Approbation de l'avis du CC EOS sur les pactes européens sur les océans (Secrétariat)

Le 20 janvier, la Commission européenne a lancé un appel à témoignages pour contribuer à l'élaboration du Pacte européen pour l'océan. Annoncé par la présidente von der Leyen dans ses orientations politiques pour la prochaine Commission européenne (2024-2029), le Pacte est une initiative politique visant à promouvoir la gestion durable des océans, à garantir la santé, la résilience et la productivité des océans, et à soutenir la prospérité des communautés côtières de l'UE. Bien que la date limite de la consultation publique soit dépassée, les conseils consultatifs ont obtenu une prolongation pour leurs soumissions jusqu'à la mi-mars, date qui est maintenant atteinte. Le Secrétariat a préparé un projet de réponse, en tenant compte des résultats de la table ronde de haut niveau qui s'est tenue à Bruxelles le 21 février, en présence de la présidence, et de la session de dialogue sur la pêche et les océans qui s'est tenue le 5 mars dans le cadre des Journées européennes de l'océan.

Le GTH a approuvé le projet initial, qui a ensuite été partagé avec le Comité exécutif. Plusieurs commentaires ont ensuite été reçus et, après la réunion qui s'est tenue à Bruxelles la semaine dernière, des suggestions supplémentaires ont été intégrées au texte par le Secrétariat. La version mise à jour du document a été distribuée à tous les membres lundi. Le Secrétariat a

invité les membres du Comité exécutif à approuver le document révisé pour soumission à la Commission européenne.

Aucune objection n'a été formulée à l'encontre du document et sa soumission a été approuvée.

8. Programme de travail et budget du CC EOS pour l'année 20 - état d'avancement (Secrétariat)

Les diapositives [sont disponibles ici](#).

Mo Mathies, secrétaire exécutive du CC EOS, donne un aperçu de l'état d'avancement du programme de travail et du budget pour l'exercice en cours. Elle présente l'excédent financier de l'année 19 en se référant à la communication électronique précédente aux membres du ComEx concernant l'utilisation de ces fonds supplémentaires. Une discussion s'ensuit sur les utilisations spécifiques.

Point d'action : Le Secrétariat inclura un poste budgétaire pour la mise à jour du site web dans la demande de budget de l'année 21 pour un montant de 12 500 euros, le reste des recettes supplémentaires de l'année 19 devant être utilisé comme tampon financier.

9. AOB - aucun

10. Résumé des actions convenues et des décisions adoptées par la présidence

1	Le secrétariat examinera le compte rendu de la réunion précédente du ComEx et proposera des mises à jour pertinentes sur la base des discussions avec les membres.
2	Le Secrétariat doit mettre en place un groupe de travail pour la révision de la procédure de la présidence et de la politique de conduite des réunions.
3	Le Secrétariat doit inclure un poste budgétaire pour la mise à jour du site web dans la demande de budget de l'année 21 pour un montant de 12 500 euros, le reste des recettes supplémentaires de l'année 19 devant être utilisé comme tampon financier.
4	Le secrétariat enverra une demande par courrier électronique aux membres pour qu'ils contribuent au programme de travail de l'année 21.

Le président sortant a félicité Alexandra Philippe et les trois vice-présidents nouvellement nommés. Il a exprimé ses sincères remerciements à tous les membres, anciens membres, membres du Secrétariat, représentants de la Commission, représentants des États membres, représentants scientifiques et aux nombreux autres intervenants aux réunions du CC EOS pour leur coopération tout au long de son mandat en tant que président du CC EOS. Il a ensuite officiellement clôturé la réunion.



Les participants

Membres du ComEx du CC EOS		
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Bruno	Dachicourt	ETF
Manu	Kelberine	CNPMEM
Jean	Lynch	Irish South & East Fish Producers Organisation Ltd
Sander	Meyns	Rederscentrale
Patrick	Murphy	Irish South & West Fish Producers Organisation Ltd
Alexandra	Philippe	EBCD
Corentine	Piton	France Pêche Durable et Responsable
Irène	Prieto	OPPF4
Escolier maître	Rihan	KFO
Jean-Marie	Robert	Pêcheurs de Bretagne PO
Arthur	Yon	ANOP
Experts et observateurs		
Tetyana	Albers	France - DGAMPA
Thomas	Brégeon	DG MARE
Noelia	Cuervo Álvarez	MAPA-Espagne
Fabrizio	Donatella	DG MARE
Franck	Le Barzic	OP COBRENORD
Gérald	Hussenot Desenonges	Blue Fish
Suso	Lourido	Puerto de Celeiro SA OPP 77
Llibori	Martinez Latorre	IFSUA
Aodh	O'Donnell	IFPO
Pauline	Stephan	CNPMEM
Secrétariat du CC EOS		
Ilaria	Bellomo	
Mo	Mathies	